



Le Léryverain

Printemps - Été 2014

Autobus Tranquille. Collection: Louis Rufange



Célébrons notre histoire

Celebrating Our History



Reynold's Point about 1920. Collection : Ian Rennie

TABLE DES MATIÈRES

MUNICIPALITÉ / MUNICIPALITY	1
100e ANNIVERSAIRE / 100TH ANNIVERSARY	3
RAPPORTS / REPORTS	7
ÉVÉNEMENTS COMMUNAUTAIRES / COMMUNITY EVENTS	11
DANS LA VILLE / AROUND TOWN	13
BON À SAVOIR / GOOD TO KNOW	14

URGENCE 9-1-1
POLICE 450-698-1331
ADMINISTRATION 450-692-6861
450-692-6881 (télécopieur)
COURRIEL villedelery@videotron.ca

HORAIRE
Lundi au jeudi: 8h30 - 12h et 13h-17h
Vendredi: 8h30 - 12h

Nous vous rappelons que les bureaux de l'hôtel de ville sont fermés le vendredi après-midi. We remind you that offices of the Town Hall are always closed on Friday afternoons.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Walter Letham
Maire
maire@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x300

Gérald Ranger
Conseiller de La Gare
district1@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x301

Mylène Loiseau
Conseillère Les Boisés
district2@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x302

Éric Pinard
Conseiller Bellevue
district3@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x303

Jacques Laberge
Conseiller Les Riverains
district4@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x304

Léon Leclerc
Conseiller du Manoir
district5@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x305

Johanne Dutil
Conseillère Woodland
district6@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x306

ADMINISTRATION

Dale Stewart x201
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Suzie Brind'Amour x203
Taxation

INCENDIE

René Larente x206
Directeur

URBANISME

Philippe Chrétien x202
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection

Manon Berthiaume x202
Secrétariat

TRAVAUX PUBLICS

Eric Groulx x205
Responsable

Patrick Tremblay x205
Journalier

AVIS IMPORTANT

Compte de taxes 2014 Deuxième et troisième versements

Nous vous rappelons que la date limite pour effectuer le 2e versement des taxes 2014 est le lundi 16 juin 2014. Quant au 3e versement, il deviendra dû le lundi 15 septembre 2014. Pour éviter d'avoir à payer des intérêts, chaque versement doit être payé à la date d'échéance. Si un versement a été fait en retard cela entraîne une perte de privilège et tous les versements deviennent dus et des intérêts s'ajoutent quotidiennement au taux de 16% par année. Vous pouvez effectuer votre paiement par Internet, par Interac, par chèque, en argent comptant, dans toutes les caisses populaires ou d'économies Desjardins et les Banques CIBC, Laurentienne, Montréal, Nationale, Royale, Scotia et TD Canada Trust.

IMPORTANT NOTICE

Municipal Taxes 2014 2nd and 3rd Installments

We remind you that the 2nd installment of your 2014 municipal taxes is due by Monday, June 16th, 2014. The 3rd installment is due by Monday, September 15th, 2014. Please be sure your payment reaches us in time to avoid forfeiting the right to make installment payments and the daily interest charge of 16% per year. Payment may be made online, by cheque or, if you prefer to pay by Interac or in cash, you must come to the Town Hall during normal business hours.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 2e lundi de chaque mois à 20 heures. (exception octobre)

COUNCIL MEETINGS

The second Monday of each month at 8 p.m.
(except October)

CONGÉS À VENIR FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Veillez noter que nos bureaux seront fermés
Please note that the Town Hall will be closed on the following dates:

Le 19 mai (Journée nationale des Patriotes),
Le 24 juin (Saint-Jean-Baptiste),
Le 1er juillet (Fête du Canada),
Le 1er septembre (Fête du travail).



MESSAGE DU MAIRE

Cent ans derrière nous et un avenir prometteur à venir. La Ville de Léry est plus forte que jamais. Je veux que vous sachiez que votre nouveau Conseil municipal travaille énergiquement afin de nous guider dans une nouvelle direction. L'expansion est à l'horizon et nous nous assurerons que tous les citoyens aient les informations adéquates concernant la direction que nous prenons.

Notre service d'incendie a été amélioré et est sous une nouvelle direction. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'excellence qui répond aux normes gouvernementales. Je suis à négocier un nouveau contrat de police qui nous fournira dans l'avenir une meilleure couverture et disponibilité de la police. Les problèmes avec la première phase du nouveau système d'aqueduc et d'égout sont en cours de résolution et nous constatons que de plus en plus de citoyens sont maintenant satisfaits. La piscine du Club Woodlands sera ouvert les soirs et les fins de semaine pour tous les citoyens de Léry. Le terrain sera également disponible pour les promenades nocturnes et pourra servir de lieu de rassemblement pour tous les résidents.

Notre comité du 100e anniversaire a fait un excellent travail en préparant de nombreuses activités festives pour les résidents de Léry afin de se réunir et de célébrer notre centenaire. Je voudrais souhaiter à tous les citoyens un merveilleux printemps et un bel été en profitant de Léry au maximum.

Walter Letham

Maire

MAYOR'S MESSAGE

One hundred years behind us and a bright future ahead. Ville de Léry is stronger than ever. I want you to know that your new council is hard at work guiding us in a new direction. Expansion is on the horizon and we will make sure that all citizens have input on what direction we take.

Our fire department has been revamped and is under new management. We are on our way to achieving the excellence we need to meet government standards. I am currently negotiating a new police contract that will give us better police coverage and availability in the future. Problems with Phase I of the new water and sewage system are being resolved and we are seeing that more and more citizens are now satisfied. Woodlands Yacht Club will be open to all citizens of Léry for evening and weekend swimming. The grounds will also be available for evening strolls and to serve as a gathering place for all residents.

Most importantly our 100 Anniversary Committee has done a wonderful job of preparing for many festive activities for Léry residents to come together and celebrate our centennial. I would like to wish all citizens a wonderful spring and summer enjoying Léry to its fullest.

Walter Letham

Mayor



LA PETITE SÉDUCTION



« [...] cet événement télévisuel d'envergure marquera le lancement de notre programmation »

Le projet du comité du Centenaire de la Ville de Léry a été sélectionné par les producteurs de l'émission La Petite Séduction, animée par Dany Turcotte et diffusée à l'antenne de ICI Radio-Canada Télé. Dans le cadre de l'émission – qui sera filmée les **vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 avril** prochains dans les rues de la ville de Léry – l'artiste invité « à séduire » sera Stéphane Bellavance, notamment connu pour l'animation de l'émission Génial ! diffusée à Télé-Québec, ainsi que pour plusieurs émissions pour les jeunes diffusées sur les ondes de VRAK TV.

La conseillère représentant le Conseil municipal au Comité du Centenaire, Mylène Loiseau, s'est dite enthousiasmée par ce projet. « Après une année de préparation des festivités du Centenaire pour l'année 2014, cet événement télévisuel d'envergure marquera le lancement de notre programmation », a-t-elle précisé.

LA PROGRAMMATION

La programmation comprend également :

25-26-27 AVRIL

Tournage de La Petite Séduction

SAMEDI LE 17 MAI

La Fête annuelle bonifiée de la famille

LES WEEK-ENDS DES 31 MAI-1ER JUIN ET DES 27-28 SEPTEMBRE

Deux expositions des artisans locaux
Centre communautaire de la ville

LE SAMEDI 2 AOÛT

L'événement Festi-Léry

LE SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Le lancement du Recueil historique du Centenaire 1914-2014

À VENIR

Un circuit de « géomission » - dont les détails seront prochainement annoncés

...ainsi que plusieurs autres activités dont l'annonce est à venir.

FESTI-LÉRY

L'événement Festi-Léry, le samedi 2 août, présentera de l'animation sur le chemin du Lac Saint-Louis, de la musique, des activités variées au Club nautique Woodland, une excursion patrimoniale en canots voyageurs sur le lac autour des Îles-de-la-Paix ainsi qu'un repas BBQ gracieusement offert par la Ville.



VOTRE PARTICIPATION

Le président du Comité du Centenaire, Richard Décarie, invite tous les citoyens intéressés à agir comme bénévoles, soumettre des idées, faire partie de l'organisation ou qui ont des questions à propos de la programmation des activités, à contacter le comité au 450-692-6861 poste 100 à l'adresse courriel 100@ville.lery.qc.ca.

Le comité organisateur du centenaire invite tous les citoyens intéressés à participer au tournage à consulter l'horaire qui sera distribuée par la poste. Notez que certaines rues seront barrées lors de la fin de semaine. Séance d'information publique aura lieu jeudi le 24 avril 19h à l'Hôtel de Ville.



LA PETITE SÉDUCTION



"[...] will mobilize citizens of the Town of Lery - especially the young people - in a festive project that brings us together."

After more than a year of planning and preparation, Ville de Lery is ready to party! We get started at the end of this month when television cameras roll into town **April 25-27** to film an episode of the popular French TV show, La Petite Séduction. Our town was chosen by the producers and the Anniversary Committee couldn't be more pleased. Councillor Mylène Loiseau is excited to have this event launch our anniversary festivities.

Event coordinator Mario Montpetit believes "the preparation and filming of La Petite Séduction will mobilize citizens of the town of Lery - especially the young people - in a festive project that brings us together." The TV show, hosted by Dany Turcotte and featuring guest artist Stéphane Bellavance, will not air until the summer.

THE AGENDA

The Agenda for our 100th Anniversary Celebrations has been announced:

APRIL 25-26-27

Taping of La Petite Séduction

SATURDAY, MAY 17

Family Day

WEEKEND OF 31 MAY - 1 JUNE & SEPTEMBER 27-28

Two exhibits by local artists
Community Centre at Town Hall

SATURDAY, AUGUST 2

Festi-Léry event

SATURDAY, SEPTEMBER 27

Official Launch of our historical anniversary book
Bellevue Golf Course

COMING SOON

A Geocache treasure hunt – date and details to be announced

FESTI-LÉRY

Festi-Lery is a one-day extravaganza taking place on Saturday, August 2. The day will feature music, various activities at the Woodland Yacht Club, and canoe excursions around Iles-de-la-Paix. The town will also host a family bar-b-q.

YOUR PARTICIPATION

It is not too late to get involved! Anniversary Committee President, Richard Decarie, invites all citizens interested in participating as a volunteer or as a performer, to contact the committee by phone at 450-692-6861, ext 100 or by email at 100@Ville.Lery.qc.ca.





*Joseph-Arthur Trudeau,
homme d'affaires associé
avec la fondation de la ville de Léry,
1860-1953*



*Georges Arthur Lapointe
Le premier maire de Léry,
durant 34 ans, de 1914 à 1948*



Alphonse Faubert vers 1950

LA COLLECTION DE PHOTOGRAPHIES D'ALPHONSE FAUBERT : UN TRÉSOR D'ARCHIVES

Des travaux sont présentement en cours pour produire un livre-souvenir du Centenaire de Léry. À cette fin, plusieurs citoyens de longue date ont déjà été rencontrés. L'historien et archiviste, Gilles Laberge, ou encore, un membre du Comité histoire, cherchent à conserver leurs souvenirs. Bien entendu, les photos, les coupures de presse et autres papiers anciens, qui sont riches de renseignements historiques, sont aussi recueillis et numérisés pour pouvoir mieux illustrer le passé de la communauté.

Jusqu'ici, de nombreuses images de différentes époques ont ainsi pu être amassées. Dernièrement, une collection de photographies et d'images d'une grande valeur a été portée à notre attention. Les multiples activités politiques de l'homme d'affaires Alphonse Faubert (1888-1976), doublées aussi du titre de maire de Léry, de 1950 à 1954, l'ont amené à fréquenter de nombreux citoyens influents, et à travailler étroitement avec les ressources de la communauté régionale. De plus, sa fonction d'organisateur politique, pour le comté de Châteauguay-Beauharnois, lui procurait une connaissance exceptionnelle de la plupart des familles qui composaient la population régionale.

Au fil des années, par intérêt personnel, il s'est mis à collectionner nombre de coupures de presse, de faire-part des autorités politiques, des photos de certains événements, des cartes mortuaires de ses proches, et souvent figures importantes de Léry, mais aussi des équipements de sa carrière de pierres. Tous les précédents documents couvrent la période qui s'étend de 1900 à 1970. De plus, outre les ancêtres, la famille immédiate est bien représentée au fur et à mesure de son développement. Aujourd'hui, plus d'une centaine de ces nombreux papiers et images sont encore conservés, ou plus précisément collés, dans un grand cahier rouge de format 26 X 38,5 cm de type « scrap book », sur une vingtaine de pages.

LES RÉFÉRENCES :

Les sources orales : Gérard Bruchési, Andrée Faubert, Janine Faubert, Louis Rufange

Archives Alphonse Faubert, album de photos



*Le magasin général de Trefflé David vers 1915.
Collection: Sylvie Byette*

AVIS DE RECHERCHE

Des photos sont recherchées qui mettent en vedette le terrain d'un jeu de croquet à vocation commerciale qui, autrefois, se trouvait à l'arrière du Restaurant Drolet.

Ce dernier commerce était situé sur le chemin du Lac face à l'intersection de la rue de l'Hôtel de ville. Sur le parcours du terrain, le joueur était entouré de multiples constructions décoratives.

Des photos des anciens commerces de la ville sont aussi désirées, ainsi qu'une photo du village de pêche sur glace autour des Îles-de-la-Paix.

Prière de déposer vos photos, avec une adresse de retour, à l'hôtel de ville pour des fins de reproduction ou de laisser un message à l'attention d'Hélène Olivier: 450-692-6861 poste 100.



La récolte des foin sur la terre de Joseph-A. Trudeau, en 1915



THE ALPHONSE FAUBERT COLLECTION: AN ARCHIVAL TREASURE!

Work is underway on the creation of a book to commemorate Ville de Lery's Centennial. Historian and archivist, Gilles Laberge and the members of the historical committee have been interviewing long-time residents in order to preserve their memories. Recently, the committee became aware of a rare collection of photographs that belonged to local businessman Alphonse Faubert (1888 -1976). Mr. Faubert was very involved in his community, serving as Mayor from 1950-1954. In addition, he worked as a political organizer for the riding of Châteauguay-Beauharnois which gave him access to many influential citizens, and an exceptional knowledge of many local families.

Over the years, in addition to photographs, Mr. Faubert collected a number of clippings, invitations to political events, funeral cards of his relatives, and sometimes of important local figures. His work spanned seven decades, from 1900 to 1970. Today, more than a hundred documents and photographs are preserved in a big red scrapbook.

REFERENCES :

Oral history : Gérard Bruchési, Andrée Faubert, Janine Faubert, Louis Rufiange

Archives Alphonse Faubert Collection



If you recognize either of these gentlemen, the committee would like to hear from you!

Right: Drolet's Restaurant around 1920. This busy restaurant was located at the corner of Chemin du Lac and Hotel de Ville and featured a croquet field behind the building. The anniversary committee is anxious to find a photograph of this field.



Left: La résidence d'été H. Lajoie, en 1915. Cliché Élie Gendron. Collection Andrée Faubert



Can you help?
 If you have old photographs of any business that operated here or of ice fishing in the winter, the committee would like to hear from you.



Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, incluant les informations sur la rémunération des membres du Conseil municipal, que j'ai déposé en séance ordinaire du Conseil municipal le 11 novembre 2013. J'ai déposé, en même temps que ce rapport, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ depuis le dernier «Rapport du maire sur la situation financière» et la liste de

tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, *le tout tel que requis* par l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) et l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., chapitre T-11.001).

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR Exercice financier 2012

Les résultats pour l'année 2012 ont été vérifiés par la firme comptable Chiasson Gauvreau CA Inc. qui conclut dans son rapport que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville de Léry au 31 décembre 2012.

L'exercice s'est terminé avec des revenus de fonctionnement de 3 090 096 \$ et des dépenses d'opérations de 2 595 405 \$. L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales s'établit à 423 655 \$ après l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme ainsi qu'après avoir réservé des sommes au renflouement de réserves, dont celui des matières résiduelles, du service d'incendie, du service d'urbanisme et de l'intersection 132.

La valeur du fonds de roulement est de 225 000 \$. Une somme de 40 000 \$ demeure engagée pour l'acquisition de l'autopompe en 2011.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Depuis le 1er janvier 2013, le maire reçoit annuellement 11 082 \$ et une allocation de dépenses de 5 541 \$. La rémunération d'un conseiller est le tiers de celle du maire. De plus, le maire reçoit mensuellement une rémunération de 473,13 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 236,56 \$ comme délégué de la Ville de Léry à la MRC de Roussillon. Le maire ne reçoit aucune rémunération lorsqu'il représente la Ville de Léry à toute autre activité que ses fonctions lui demandent.

PRÉVISIONS DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013

Pour le financement du projet aqueduc et égout – Phase 1, suite à une première tranche de financement à long terme en 2011 et d'une deuxième tranche de financement en 2012, la Ville de Léry fait présentement l'utilisation de ses marges de crédit jusqu'à ce que le financement final à long terme soit mis en place. Suite à une décision du Tribunal Administratif du Québec dans un dossier d'expropriation, la Ville de Léry aura à

se prévaloir en décembre 2013 d'un financement à long terme de 1 254 300 \$.

La dette à long terme attribuée au projet aqueduc et égout – Phase 1 s'établit à 10 621 000 \$, celle attribuée à l'achat de l'autopompe à 255 847 \$, celle attribuée à la Place du Marquis s'établit à 199 900 \$, celle attribuée au réaménagement de l'intersection boulevard de Léry/boulevard René-Lévesque s'établit à 164 300 \$ et celle attribuée à l'achat de l'emprise Hydro-Québec s'établit à 99 373 \$.

Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours laissent présager un léger surplus, et ce, malgré une hausse constante des coûts et les imprévus de cette année.

Liste des contrats accordés par Ville de Léry

Une liste détaillée des contrats accordés par la Ville de Léry depuis le dernier rapport est disponible à l'hôtel de ville de la Ville de Léry.

PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

Au cours des prochaines semaines, le nouveau Conseil municipal travaillera activement sur l'élaboration du budget 2014. Nous prendrons le temps de bien assimiler l'information financière et nous étudierons tous les postes budgétaires afin de nous assurer de produire un budget qui respecte les engagements électoraux, la capacité de payer des contribuables ainsi que les obligations et besoins de la Ville de Léry.

Dans le respect des grands champs d'investissements de la Ville de Léry, nous étudierons et nous planifierons, entre autres, les postes budgétaires en matière d'égout et d'aqueduc, du service incendie, de la sécurité publique, de la voirie, de l'environnement et des loisirs.

Par ailleurs, nous soulignons que le gouvernement du Québec doit revoir la fiscalité municipale afin de diversifier les sources de revenus des municipalités dont les responsabilités sont croissantes alors que les moyens sont décroissants.



ÉGOUT SANITAIRE ET AQUEDUC AVEC PROTECTION INCENDIE

En ce qui concerne la Phase 2 du projet d'aqueduc et d'égout sanitaire, des plans préliminaires ont été déposés auprès du ministère des Affaires municipales et ces derniers nous ont informés que nous devons attendre la fin des travaux de la Phase 1 avant de pouvoir nous confirmer l'octroi de nouvelles subventions. Nous sommes déterminés à ce que la phase 2 devienne une réalité et nous comptons sur votre appui pour en arriver à la réalisation de ce projet.

SERVICE D'INCENDIE ET SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

L'engagement du Conseil municipal est d'offrir un service incendie efficace tant sur le plan de l'intervention qu'en matière de prévention. Afin d'améliorer la prévention en sécurité incendie, le Service de sécurité incendie continuera d'effectuer des visites de prévention dans les résidences et commerces sur son territoire. Le Conseil municipal est déterminé à investir afin de procurer aux pompiers des équipements modernes et sécuritaires pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches avec fierté et avec la bravoure que nous leur reconnaissons.

La mise en place du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, sous la gouverne de la MRC de Roussillon, a vu le jour en 2013. La Ville de Léry a fait la demande afin d'adhérer à ce schéma et, à cette fin, continue de travailler son plan de mise en œuvre et souhaite signer d'autres ententes intermunicipales d'entraide avec les villes avoisinantes.

ENVIRONNEMENT

La Ville poursuivra le virage écologique en 2014 par :

- son service de déchetage des branches sur tout le territoire de la municipalité ;
- l'utilisation obligatoire de sacs de plastique biodégradables pour la collecte de feuilles ;
- l'implantation d'un conteneur pour tous les produits électroniques situé à l'hôtel de ville ;
- l'implantation d'un collecteur de piles usagées (piles ordinaires et piles rechargeables) situé dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville ;
- une collecte biannuelle de surplus de carton aux mois de janvier et juillet ;
- la collecte de sapins les deux premières semaines du mois de janvier.

Ceci permettra de réduire considérablement le coût de l'enfouissement des matières résiduelles.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les citoyens qui contribuent à cette démarche si importante pour notre environnement.

PARCS ET TERRAINS DE JEUX

Un projet spécial pour les années à venir est la transformation du Centre nautique Woodland en centre pour la famille avec un dévouement spécifique pour les jeunes. Aussi, la Ville de Léry demandera à l'entreprise ferroviaire CSX de lui céder l'emprise actuelle de sa voie ferrée située en la Ville de Léry en vue de la convertir en piste cyclable hors-route. Ce projet pourrait se concrétiser en collaboration avec les villes voisines de Beauharnois et Châteauguay avec qui nous avons un intérêt commun.

De plus, la Ville de Léry a aussi l'intention d'investir davantage dans ses parcs et terrains de jeux au cours des prochaines années.

URBANISME

Nature Action Québec (NAQ) a été mandaté d'accompagner la Ville dans l'élaboration de son plan d'action de développement durable. Un comité, formé de citoyens, d'employés et d'élus, oeuvre avec NAQ la préparation d'ateliers et d'un forum qui permettront à la population de s'impliquer activement. De plus, la Ville et NAQ, grâce au plan d'action et en conformité avec le nouveau schéma d'aménagement de la MRC, compléteront les modifications au plan d'urbanisme et à la refonte réglementaire afin de tenir la consultation publique qui s'y rapporte au début de l'automne 2014.

L'adoption du budget de l'exercice financier 2014 fut prévue pour le lundi 16 décembre 2013 à 20 heures lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal qui a uniquement porté sur le budget et le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.

Je termine en remerciant tous les employés de la Ville de Léry pour l'ensemble du travail accompli au cours de l'année 2013.

Je vous remercie pour l'attention que vous portez à l'exercice de l'administration de la Ville de Léry et pour votre collaboration.



Dear Fellow Citizens,

I am pleased to present my annual report on the financial status of Ville de Léry, including information regarding remuneration of council members, deposited at the public council meeting held on November 11th, 2013. Also deposited was a list of contracts over \$ 25,000 awarded since the last report as well as a list of

contracts greater than \$ 2,000 but amounting to more than \$ 25,000 engaged with the same contractor, all as required by article 474.1 of the *Cities and Towns Act* (R.S.Q, chapter C-19) and article 11 of the *Act respecting the Remuneration of elected municipal officers* (R.S.Q., chapter T-11.001).

AUDITOR'S REPORT Financial period 2012

The accounting firm of Chiasson Gauvreau CA Inc. has examined the results for the year 2012, finding that the financial statements fairly represented the situation of Ville de Léry as at December 31st, 2012.

The year ended with operating revenues of \$ 3,090,096 and operating expenses of \$ 2,595,405. The operating surplus for the year amounted to \$ 423,655 after depreciation of assets, the repayment of long-term debt and reserves (including garbage & recycling, fire service, urban planning and the intersection of Route 132).

The value of the Working Capital Fund is \$ 225,000 of which \$ 40,000 remains engaged due to purchase of a new pumper truck for the fire department in 2011.

REMUNERATION OF ELECTED OFFICIALS

As of January 1st, 2013, the mayor receives an annual stipend of \$ 11,082 plus an expense allocation of \$ 5,541. Councillors receive a stipend and expense allocation equivalent to one-third these amounts. Furthermore, the mayor receives a monthly remuneration of \$ 473.13 and an expense allocation of \$ 236.56 for duties and functions related to the MRC de Roussillon.

FORECAST FOR 2013

To finance phase I of the sewer and aqueduct project, Ville de Léry has availed itself of two rounds of long term funding, one in 2011 and the other in 2012. For the balance of capital expenditures for this project, Ville de Léry is currently making use of its lines of credit until the long-term funding is put in place. Following a decision of the Administrative Tribunal of Québec in an expropriation case, Ville de Léry will avail itself of long-term funding in the amount of \$ 1 254 300 in December 2013.

Long-term debt attributable to the sewer and aqueduct project - Phase 1 amounts to \$ 10,621,000, that attributable to the purchase of the pumper truck amounts to \$ 255,847, that attributable to Place du Marquis amounts to \$ 199,900, that attributable to the redevelopment of the intersection of Boulevard de Léry / Boulevard René-Lévesque amounts to \$ 164,300 and that attributable to the purchase of the Hydro-Québec right of way amounts to \$ 99,373.

Preliminary indications for the current financial period suggest a modest surplus, notwithstanding constant increases in costs.

Contracts awarded by Ville de Léry

A detailed list of contracts awarded since the last report is available at Ville de Léry Town Hall.

FORECAST FOR 2014

In the coming weeks, the new Town Council will actively work on developing the 2014 budget. We will take the time to properly assimilate the available financial information and we will consider all budgetary items to ensure that we produce a budget that meets election commitments, the ability of taxpayers to pay as well as the obligations and requirements of Ville de Léry.

With respect to the major areas of expenditures in Ville de Léry, we will investigate and plan, amongst other budgetary line items, those relating to water and sewage, the fire department, public safety, transportation, the environment as well as parks and recreation.

Moreover, we note that the Québec government must review municipal taxation powers in order to diversify the sources of municipal revenues seeing as responsibilities are increasing while resources are decreasing.

SEWER & AQUEDUCT PROJECT

With regards to Phase 2 of the sewer and aqueduct project, preliminary plans have been provided to the ministère des Affaires municipales who have since informed us that we must await the end of Phase I before they are able to confirm any new subsidies. We are committed to seeing Phase 2 become a reality and count on your support to see the successful completion of the project.

FIRE DEPARTMENT & FIRE SAFETY RISK COVERAGE PLAN

The Municipal Council's commitment is to provide effective fire service both in regards to interventions as well as prevention. In order to improve prevention and fire safety, the Fire Department will continue to conduct preventive visits in homes and businesses in its territory. The municipal council is committed to investing in order to provide firefighters with safe and modern equipment so that they can perform their duties with pride and courage.

The implementation of the fire safety risk coverage plan, under the leadership of the MRC de Roussillon, came to fruition in 2013. Ville de Léry has made the request to adhere to this plan and, to that end, continues to work on its implementation plan and wishes to sign additional intermunicipal agreements with neighboring towns.

ENVIRONMENT

Ville de Léry will continue on its green path in 2014 by offering the following services:

- branch shredding services;
- the provision and sale of biodegradable bags for fall leaf collection;
- the operation of a container for all non operational and obsolete electronic products located at Ville de Léry Town Hall;
- the implementation of battery recycling services through the installation of a used battery collector (ordinary and rechargeable batteries) in the lobby of Ville de Léry Town Hall;
- biannual surplus cardboard collection in January and July;
- Christmas tree collection in the first two weeks of January.

These services help to significantly reduce the cost of sending our garbage to landfill. We also take this opportunity to thank all the citizens who contribute in some way to these processes, which are so important to our environment.

PARKS & PLAYGROUNDS

A special project for the coming years is the transformation of the Woodland Yacht Club into a recreation center for families with a special dedication to the youth.

In addition, Ville de Léry will ask the CSX railway company to cede control of its current railway situated within our town limits to convert to off-road bike path. This project will hopefully come to fruition with the collaboration of the neighbouring towns of Beauharnois and Châteauguay with whom we share a common interest in this regard.

Also, Ville de Léry intends to invest more in its parks and playgrounds in the coming years.

The Ville de Léry budget for 2014 has been adopted on Monday, December 16th, 2013 at 8 p.m. at a special meeting of council held specifically for budget purposes as well as for the adoption of the triennial programme of capital expenditures for 2014-2015-2016.

In closing, I wish to express my appreciation to the employees of Ville de Léry for all their work and efforts in 2013.

Thank you for your continued attention to the administrative matters of Ville de Léry and for your cooperation.

Walter Letham
Mayor



SERVICE OFFERT AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU GRAND CHÂTEAUGUAY

Il s'agit de l'aide à la marche. Une personne ou une famille bénévole se rend chez une personne aînée ou en perte d'autonomie pour l'accompagner pendant une marche. Le bénéficiaire peut résider dans sa maison, en logement, en résidence pour personnes âgées ou être en centre d'hébergement. Il doit être en perte d'autonomie ou ne pas être capable de faire une marche sans assistance, soit en raison de problème de santé ou simplement par crainte. Il peut aussi avoir besoin d'une canne, d'une marchette ou être en fauteuil roulant. Pour plus d'informations contactez Lisa Lefebvre au Centre d'action bénévole du grand Châteauguay 450-699-6289.

TOURNOI DE GOLF OPTIMISTE 2014

Date : 14 Juin 2014
Lieu : Club de Golf Bellevue à Léry
VÉGAS à deux
Départ à partir de 11 h
Prix : 125\$ (Brunch, voiturette de golf, cadeaux, souper, soirée dansante, prix de présence en soirée)

Souper seulement : 50\$
Les profits iront pour les activités Jeunesses

LA STATION DE L'AVENTURE : MAISON DE LA FAMILLE

540 Chemin du Lac Saint-Louis, Léry
www.stationdelaventure.com ou trouvez-nous sur Facebook

Activités pour les parents et leurs enfants 0 à 17 ans

Vendredi 2 mai 2014 : 9h à 11h, Café-Causerie « Bijoux Fête des Mères »

Samedi 17 mai 2014 : 10h à 15h, Fête familiale pour la Semaine Québécoise des familles

Vendredi 23 mai 2014 : 9h à 11h, Déjeuner de filles

Vendredi 30 mai 2014 : 10h à 13h, Sortie Ferme Guyon

Vendredi 13 juin 2014 : 10h à 13h, Pique-nique de fin d'année

Bienvenue aux nouvelles mamans!
Pour information : 450-691-4897

JOURNÉE FAMILIALE DE LÉRY

Date : 17 Mai 2014
Lieu : Hôtel de ville de Léry
Heure : 10 h à 15 h approx.

Dîner offert gratuitement à tous les enfants et parents
Activités : Jeux gonflables – Clowns – Tour de chevaux – Spectacle – Maquillage – Barbe a papa – Crème glacée et des Surprises

En cas de pluie remis au lendemain.

Responsables : Joanne Mc Millan – Sylvie Desrochers – Jocelyne Schmidt
Pour information : 450-429-2356

CAMP DE JOUR OPTIMISTE

Date : du 2 juillet au 17 Août 2014
Lieu : Ecole Maria Goretti Léry
Inscription : le 4 juin 2014

À l'Hôtel de ville de 19 h à 20h30 ou par téléphone 450-429-2356

Prix: **200\$**. pour 8 semaines de camp de jour
(journée complète)
8 h 30 à 16 h 30

100\$. pour 8 semaines de camp de jour
(Demi-journée)
8h30 à 12 h ou 13 h à 16h30

Frais de garderie :
50\$. pour les 8 semaines de camp de jour
7 h à 8h30 et de 16h30 à 18 h

Activités sociales et éducatives

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES?

Le Club de philatélie de Valleyfield serait très heureux de vous accueillir.

Contactez M. Michel Faubert au 450-371-8605.



THE OPTIMIST'S CLUB ANNUAL GOLF TOURNAMENT

Date : June 14, 2014
 Place : Bellevue Golf Club in Léry
 VÉGAS à deux
 Tee Off at 11 :00 a.m.
 Cost: \$125 (includes brunch, golf cart, prizes, dinner, an evening of dance and door prizes)
 Dinner Only : \$50
 Proceeds will go towards the club's various youth activities.

VILLE DE LÉRY FAMILY DAY

Date : May 17, 2014
 Place : Town Hall in Lery
 Time : 10 :00 a.m. – 3 p.m.
 Free lunch for children and their parents
 Activities : Inflatable games, clown, pony rides, face painting, cotton candy, ice cream and more!
 Rain date : Monday, May 18
 Contacts : Joanne Mc Millan – Sylvie Desrochers
 –Jocelyne Schmidt

For more information : 450-429-2356

SERVICE FOR SENIORS

Home is where the heart is, but when you live alone, home can be a lonely place. If you are at least 65 years old, live alone and would like company on a regular basis, call the Centre d'action bénévole du Grand Châteauguay. One of their volunteers could visit you for about 3 hours a week, to talk, play cards or do any other activities that interest you. For more information about this free service, please call Lisa Lefebvre at 450-699-6289.

THE OPTIMIST CLUB'S SUMMER CAMP DAY

Dates : July 2 until August 17, 2014
 Place : Maria Goretti School in Léry
 Registration : June 4, 2014 at the Town Hall from 7 :00 – 8 :30 pm
 or by telephone at 450-429-2356

Cost : \$200 for 8 weeks, full days
 (8 :30 a.m. – 4 :30 p.m.)

\$100 for 8 weeks, half days
 (8 :30 a.m. – 12 :00 p.m.
 or 1 :00 – 4 :30 p.m.)

Daycare : \$50 for 8 weeks
 (7 :00 – 8 :30 a.m. and 4 :30 – 6 :00 p.m.)

Social and recreational activities

LA STATION DE L'AVEVENTURE : MAISON DE LA FAMILLE

540 Chemin du Lac St. Louis, Lery
www.stationdelaventure.com or find us on Facebook

Activities for parents and their children, ages 0 – 17 years

Upcoming Events :
 Friday, May 2 – 9 -11 a.m. : Coffee Chat – Learn to make jewelry
 Saturday, May 17 – 10 a.m. - 3 p.m. : Family Day
 Friday, May 23 – 9 - 11 a.m. : Girls' Breakfast
 Friday, May 30 – 10 a.m. – 3 p.m. : A visit to the Guyon Farm
 Friday, June 13 – 10 a.m. – 1 p.m. : Year end Picnic

New moms always welcome!
 For more information call : 450-691-4897





La Ville de Léry et la Ville de Mercier ont signé plus tôt cette année une entente inter-municipale pour les services d'incendie. On voit ici Walter Letham, maire de Léry, ainsi que le nouveau chef des pompiers René Larente et Lise Michaud, mairesse de Mercier.

Ville de Lery and the Town of Mercier signed an intermunicipal agreement for fire services earlier this year. Pictured here is Lery Mayor Walter Letham, new Fire Chief René Larente and Mercier Mayor Lise Michaud.

André Boivert, un peintre local et membre du comité du 100e anniversaire, retouchant sa peinture de l'ancienne gare Woodlands avant le dévoilement officiel l'automne dernier.

La « Gare Woodlands » sera donc le symbole du Centenaire de la ville située sur les rives du lac Saint-Louis entre Beauharnois et Châteauguay. Un panneau géant représentant l'affiche du Centenaire peut être visualisé de la route et est installé à quelques mètres des vestiges des fondations de l'ancienne gare démolie vers le début des années '60. « Il s'agit d'un premier emplacement désigné qui fera partie d'un "parcours historique" identifiant le riche héritage patrimonial de la Ville de Léry, dont une éventuelle "promenade du Centenaire" sur le paisible chemin du Lac Saint-Louis », a mentionné Richard Décarie, président du Comité du Centenaire.

The "Gare Woodlands" will be the symbol of Lery's centenary. The panel is located a few meters from the remains of the foundations of the old station that was demolished in the early '60s. "This is the first designated location which will be part of a historic route "identifying the rich heritage legacy of the Town of Lery, including a possible Centennial Walk on a peaceful part of Lac Saint-Louis," said Richard Decarie, chairman of the Centennial Committee.

Serge Malenfant est devenu pompier pour la Ville de Léry en 1979 et un employé du Service des Travaux publics en 1991. Serge a récemment pris sa retraite de son poste de responsable des travaux publics. On le voit ici avec le maire Walter Letham, acceptant une plaque commémorant ses 35 années de loyaux services.

Serge Malenfant became a Ville de Lery fireman in 1979 and an employee in the Public Works department in 1991. Serge recently retired from his position as Public Works Supervisor. Pictured here with Mayor Walter Letham, Serge accepts a plaque commemorating his 35 years of loyal service.



La gagnante du concours Trouvez un nom à la « Bernache festive » est Élodie Duquette, une résidente de Léry âgée de 19 mois. Du coup, Élodie se mérite une œuvre et un livre d'art du Léryverain Steven Spazuk, artiste de renommée mondiale et concepteur de l'affiche du Centenaire, ainsi qu'un chèque de 100 \$.

19 month old resident, Élodie Duquette, won the contest to name the festive goose on our anniversary logo when she came up with the name Berna. Élodie received a cheque for \$100 along with a book and a print from well known Ville de Léry artist Steve Spazuk.

VENTES DE GARAGE

Le règlement sur les ventes de garage permet deux ventes de garage sans frais par année, l'une au printemps (première fin de semaine du mois de juin, les jours suivants: samedi et/ou dimanche – 7 et 8 juin 2014) et l'autre à l'automne (première fin de semaine du mois de septembre, les jours suivants: samedi et/ou dimanche 6 et 7 septembre 2014). Si la pluie ou une cause exceptionnelle empêche, au moment prévu, la tenue des ventes de garage, elle peut être reportée à la fin de semaine suivante.

En dehors des périodes prévues précédemment, un maximum d'une vente de garage par année est autorisé pour une même habitation. Le propriétaire ou l'occupant doit, à cette fin, se procurer un permis auprès de la Ville de Léry et le tenir affiché pendant toute la durée de l'activité. Le coût du permis est fixé à vingt dollars (20 \$) par jour d'activité. Si la pluie ou une cause exceptionnelle empêche, au moment prévu, la tenue d'une vente de garage autorisée, ladite vente peut être reportée à une date ultérieure. Cependant, une nouvelle demande de permis de vente de garage doit être faite dans les cinq (5) jours qui suivent. Une vente de garage ne peut être reportée si elle a été tenue en partie.

La vente de garage doit être faite par le propriétaire ou l'occupant du bâtiment sur son terrain et doit avoir lieu dans une période comprise entre 8 heures et 20 heures. Toute affiche hors du terrain est prohibée. L'exposition des objets ne doit pas empiéter dans l'emprise de rue.

De plus, Santé Canada rappelle que certains produits, tels que barrières pour bébés, sièges d'auto, lits d'enfants, berceaux, etc. présentent des risques pour la sécurité. Soyez vigilants ! Si vous effectuez une vente de garage, vous êtes légalement responsables des produits que vous vendez ; assurez-vous qu'ils soient conformes et qu'ils répondent aux normes de sécurité. Pour plus d'information, consultez le site <http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/index-fra.php>

FEUX À CIEL OUVERT

Il est interdit en tout temps, sur tout le territoire de la municipalité, de brûler du bois traité ou recouvert de peinture, de teinture, etc., des herbes, des feuilles mortes, des ordures ménagères, des pneus, des bardeaux d'asphalte, des produits formés ou contaminés par le goudron, les plastiques, la colle, le caoutchouc, les solvants ou tout autre produit polluant.

Quiconque contrevient à l'une quelconque des dispositions du règlement commet une infraction et est passible, s'il s'agit d'une première infraction, d'une amende minimale de 100 \$ et maximale de 1 000 \$ pour une personne physique, et d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 2 000 \$ pour une personne morale.

Par contre, pensez-y avant d'appeler le service 911 pour vous plaindre d'un feu à ciel ouvert qui, en réalité, n'est pas nuisible. Une intervention des pompiers de la Ville de Léry coûte un minimum de 1 000 \$ aux contribuables.

TRAVAUX SUR LES RIVES

Si vous envisagez faire des travaux sur les rives, le littoral du lac ou en plaine inondable, il est important de vérifier auprès du Service d'urbanisme quelles sont les dispositions des règlements d'urbanisme qui s'appliquent à votre propriété. La réglementation municipale est basée sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Pour obtenir plus d'informations sur cette politique établie par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, visitez le site Internet suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm> ou renseignez-vous auprès du service d'urbanisme de la Ville de Léry.

ABRIS TEMPORAIRES (ABRIS D'AUTOS D'HIVER)

Nous vous rappelons que les abris temporaires (abris d'autos d'hiver) ne sont plus autorisés depuis le 15 avril dernier. Nous invitons donc ceux qui n'ont pas encore démonté leur abri temporaire à le faire rapidement.

ABATTAGE D'ARBRES

Sur tout le territoire de la Ville, **IL EST INTERDIT** de couper un arbre **AVANT D'AVOIR OBTENU** un certificat d'autorisation à cette fin. Le permis ne peut être émis que si l'arbre est mort ou atteint d'une maladie incurable, s'il est dangereux pour la santé ou la sécurité des citoyens, s'il constitue une nuisance ou cause des dommages à la propriété ou s'il empêche une construction, un usage ou un bâtiment autorisé par les règlements municipaux. Dans tous les cas, **LE REQUÉRANT DOIT JUSTIFIER SA DEMANDE**.

Vous pouvez joindre le service d'urbanisme au 450-692-6861 poste 202 ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@ville.lery.qc.ca

PERMIS

Nous vous rappelons qu'un certificat d'autorisation ou un permis est nécessaire AVANT d'effectuer les travaux suivants :

- Opération cadastrale
- Lotissement
- Nouvelles ouvertures
- Nouveau stationnement
- Construction, transformation, agrandissement
- Portes et/ou fenêtres
- Captage des eaux (puits)
- Bâtiment accessoire (garage, remise, etc.)
- Installation sanitaire
- Piscine
- Démolition
- Abattage d'arbres
- Réparations
- Remblai ou déblai
- Réfection de la toiture
- Clôture

Pour obtenir le certificat d'autorisation ou le permis, il est très important de **BIEN REMPLIR** le formulaire de demande de permis. Ce formulaire est disponible à l'hôtel de ville. Vous pouvez aussi en faire la demande par courriel à l'adresse suivante :

urbanisme@ville.lery.qc.ca. Toutes les informations demandées dans ce formulaire sont **NÉCESSAIRES** pour émettre votre permis. Dans la plupart des cas, une copie de votre certificat de localisation **DOIT ÊTRE JOINTE** à votre demande. Il faut prévoir quelques jours pour l'émission du permis, l'inspecteur a cependant un **DÉLAI DE 30 JOURS** pour l'étude du dossier, et ce, à partir du dépôt de la demande ou des compléments d'information. Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et non selon leur nature.

PISCINES

Vous devez obtenir un permis du Service d'urbanisme avant de débiter l'installation. Consultez www.mapiscinesecuritaire.com pour vous familiariser avec les règlements gouvernementaux et vous assurer que votre piscine répond à tous les critères.



GARDE DES CHIENS

Il faut se rappeler que :

- Toute personne propriétaire d'un chien ou gardant un chien doit détenir une licence ; le coût est de 5 \$.
- Il est interdit de garder plus de 2 chiens sur un terrain ou dans une unité de logement.
- Il est interdit de laisser aboyer un chien.
- Tout chien doit être maintenu en laisse lors de ses balades.
- Vous devez garder votre chien sur votre propriété et de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans les rues.

Pour toute plainte, veuillez vous adresser au Service de police au 450-698-1331.

WOODLANDS YACHT CLUB

Woodlands Yacht Club ouvrira de nouveau la piscine pour tous les résidents de Léry les soirs de semaine (de 18 à 21 heures) et le week-end (de 12 à 20 heures).

Un maître-nageur sera de service, par contre seulement les enfants de 12 ans et plus pourront nager sans la surveillance d'un adulte. Si la température est inférieure à 22 ° C ou en cas de pluie, la piscine sera fermée sans accès à la propriété.

SUIVI - BRANCHEMENT À L'AQUEDUC ET À L'ÉGOUT SANITAIRE

À titre d'information, veuillez noter qu'en date du 8 avril 2014, 378 résidences sont branchées au réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire. Nous vous rappelons que vous devez tout de même nous faire parvenir une copie de la preuve de la dernière vidange de votre fosse septique. Vous pouvez nous l'envoyer par télécopieur au 450-692-6881, par courriel à urbanisme@ville.lery.qc.ca ou par la poste au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, Ville de Léry (Québec) J6N 1E8.

De plus, lorsque les travaux de branchement ont été inspectés et que vous avez eu un certificat de remblayage, vous pouvez récupérer votre dépôt de 500 \$ à l'hôtel de ville ou communiquer avec nous afin de nous donner l'autorisation de le détruire.

PANNES DE COURANT

Veuillez communiquer directement avec le service à la clientèle d'Hydro-Québec si votre service est interrompu ou si vous voyez un poteau brisé, un arbre tombé, ou tout autre problème pouvant affecter le service d'électricité. Lors de l'appel, ils vous informeront du temps approximatif que vous aurez à attendre avant la reprise du service. Malheureusement, nous n'avons aucun pouvoir sur la vitesse de la réparation, donc appeler l'hôtel de ville n'en changera rien. Pour rapporter une panne électrique, appeler au 1-800-790-2424. Pour plus d'informations, consultez leur site web au www.hydroquebec.com.

AUGMENTATION DU REMBOURSEMENT DU PROGRAMME SPORTIF À 200\$

Si votre enfant (âgé de 17 ans ou moins) est inscrit dans une activité de loisirs, vous pouvez être admissible à un remboursement pouvant aller jusqu'à 200\$ par enfant, par année civile. Pour obtenir le remboursement, vous devez fournir une preuve de paiement, une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, etc) et le nom et la date de naissance de votre enfant (carte d'assurance maladie, certificat de naissance). S'il-vous-plaît apporter les documents originaux à l'hôtel de ville pendant les heures normales de bureau et remplir le formulaire requis. Nous allons copier les documents et les soumettre avec le formulaire. Une fois approuvé, un chèque vous sera envoyé par la poste.

AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP D'ÉTÉ POUR ENFANTS AVEC DES BESOINS SPÉCIAUX

La Ville de Léry a alloué une aide financière pour aider à défrayer le coût de camp d'été pour les enfants ayant des besoins spéciaux. Cette année, le remboursement maximal est passé à 2000\$ par enfant par année.

« UN PAS VERS LA SANTÉ »

La Fondation Anna-Laberge organise le populaire événement « UN PAS vers la santé » pour une cinquième année consécutive. L'objectif sera d'amasser des fonds pour l'achat d'un appareil de macrobiopsies du sein pour le département de radiologie (imagerie médicale). Vous pouvez participer de deux façons soit à la marche de 5 km ou faire une heure de Zumba avec les médecins, infirmières... de l'hôpital Anna Laberge. Pour participer il vous suffit de vous faire parrainer pour une somme minimale de 50\$. Pour voir la liste des prix offerts, connaître le déroulement et pour vous inscrire, visitez le www.fondationannalaberge.com

Sachez que toutes les contributions sont appréciées puisqu'il n'y a pas de petits dons, il n'y a que des grands cœurs !

LUMIÈRES DE RUES

Vous avez remarqué qu'une lumière de rue était brûlée, ou toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous aviser en téléphonant au 450-692-6861 poste 203. Un électricien est mandaté pour effectuer les réparations environ cinq fois par année.



TEMPORARY CAR SHELTERS

Remember that all temporary car shelters must be dismantled by April 15.

STREET LIGHTS

Every effort is made to ensure our streets lights are working. However, if you see one that is burned out or not working properly, please call the Town Hall at 450-692-6861 x 203.

OPEN FIRES

It is strictly prohibited to burn any polluting material such as painted or treated wood, grass, dead leaves, household waste, tires, roofing shingles, plastics, tar products, or solvents. Fines for non-compliance vary between \$100 and \$2,000. You may, however, burn wood at a recreational fire provided that neighbours are not unduly inconvenienced.

Please think carefully before called 911 to report a recreational fire. Any intervention by the Ville de Lery firefighters costs taxpayers at least \$1,000.

GARAGE SALES

You may have two free garage sales per year with no permit required: one in the spring (June 7 & 8) and one in the fall (September 6 & 7). In the event of rain or other extenuating circumstance, these sales may be rescheduled to the following weekend.

You may hold one additional garage sale per year with the purchase of a permit from City Hall. The maximum number of garage sales per year per residence is three. The cost of a permit is \$20 and it must be on display during the garage sale. Again, if the event is rained out, it may be rescheduled. However, this request for a new permit must be done within 5 days of the original date. Note that a new permit will not be issued if the original garage sale has been held in part.

Other things to note: The garage sale must be held by the owner or occupier of a building on their property. It can take place between 8 am and 8 pm. Any signs or notices posted off the property are prohibited. The garage sale must not encroach upon the street right of way.

Finally, Health Canada reminds you that certain products such as safety gates for children, infant/baby car seats, children's cribs/beds, pose a potential risk. As a seller, one has a legal responsibility for these items that are sold and one must ensure that these conform to current regulations. For additional information, please consult www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/index-eng.php

POWER OUTAGES

Please communicate directly with Hydro-Quebec's customer service when your service is interrupted or you see a broken pole, fallen tree, or any other problem that will affect the delivery of electricity. When you place the call, they will inform you of the approximate time you will have to wait for service. Unfortunately we cannot speed up the repairs, so calling the Town Hall will not change anything. To report a power failure, call 1-800-790-2424. For further information, please consult their website at www.hydroquebec.com.

TREE CUTTING

You must obtain a permit before cutting down any tree on your property. You will be asked to justify your request to remove a tree. For example, is the tree dead or diseased? Is it dangerous to the health and safety of citizens? Is it a nuisance? Or, is it preventing work from being done?

For more information, please contact the Urban Planning Department at 450-692-6861, ext 202 or by email at urbanisme@ville.lery.qc.ca.

SHORELINE WORK

If you plan to work along your shoreline, the river banks, or the flood plain, please consult with the Urban Planning Department prior to starting any work. There may be municipal regulations that are applicable to your property. These regulations are based on the Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. For more information, please contact the Urban Planning Department at 450-692-6861, ext 202 or by email at urbanisme@ville.lery.qc.ca. You may also visit the website of the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs at www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm

PERMITS

A permit is required BEFORE starting any of the following projects:

- Cadastral operations
- New openings in structure areas
- Construction, transformation, additions
- Windows and/or doors
- Wells
- Accessory buildings (garage, shed, etc.)
- Sewage installations
- Pools
- Demolition
- Major repairs
- Cutting of trees
- Roofing replacements
- Fill or excavation
- Fences
- Any work done at a cost of more than \$ 2,000

It is critical that you **properly complete** the permit request form. The form is available at Town Hall or by email urbanisme@ville.lery.qc.ca. Please ensure that you have answered **all** questions to avoid delays. In most cases a Certificate of Location **must be attached** to your request. Please note: the municipal inspector has up to 30 days to study the file, once all the information has been received. **Requests are treated in order of receipt and not by category.**

SWIMMING POOLS

You need to obtain a permit from the Town Hall before installation begins. Please consult www.mapiscinesecuritaire.com to familiarize yourself with current government regulations and ensure that your swimming pool meets all the criteria.



SEWER CONNECTION & AQUEDUCT SERVICE UPDATE

As of April 8th, 2014, 378 (83%) of Phase I homes are connected to the sewer and aqueduct services. After you are connected, please remember that you must send us a copy of the proof that your septic tank has been emptied one last time. You may submit it by fax at 450-692-6881, by email to urbanisme@ville.lery.qc.ca or by post to 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, Ville de Léry, QC J6N 1E8.

In addition, when the connection work has been inspected and you have received your certificate, you may reclaim your \$500 deposit at Town Hall or contact us to give us permission to destroy your cheque.

SPORTS PROGRAM REBATE INCREASED TO \$200

If your child (up to 17 years old) is enrolled in a recreational activity in one of the neighbouring towns, you may be eligible for a rebate of up to \$200 per child per calendar year. To obtain the reimbursement, you will need to provide proof of payment, proof of residence (tax bill, driver's license, etc.) and your child's name and date of birth (Medicare card, birth certificate). Please bring the originals of these documents to the Town Hall during regular business hours and fill out the required form. We will copy the documents and submit them with the form. Once approved, a check will be mailed to you.

DOG LICENSE

Ville de Léry requires that all dogs be licensed. A Dog License costs \$5.00 and is valid for the life of the animal. You may obtain the license at Town Hall during normal business hours.

If you are a dog owner, please note the following regulations:

1. You may only have up to two dogs per household.
2. Your dog must be on a leash when you take them out for a walk.
3. You must keep your dog on your property in a manner to prevent it from roaming the streets.
4. You may not let your dog bark to the point that it qualifies as a noise complaint.

If you are bothered by a barking dog, your first step is to let the dog owner know of the disruption. If the issue is not resolved and you decide to file a complaint, please have the following information ready:

- location of the barking dog
- time of day the noise occurs
- how often the noise occurs and for how long
- how the noise directly affects you.

For all complaints about dogs in Ville de Léry, please contact the Police at 450-698-1331.

FINANCIAL HELP WITH SUMMER DAY CAMP COSTS FOR SPECIAL NEEDS CHILDREN

The Town of Léry has allocated financial assistance to help defray the cost of summer camp for children with special needs. This year the maximum rebate has increased to up to \$2,000 per child per year if other subsidies do not cover the full cost. To obtain the reimbursement, you will need to provide proof of payment, proof of residence (tax bill, driver's license, etc.) and your child's name and date of birth (Medicare card, birth certificate). Please bring the originals of these documents to the Town Hall during regular business hours and fill out the required form. We will copy the documents and submit them with the form. Once approved, a check will be mailed directly to the organization running the camp.

WOODLANDS YACHT CLUB

Woodlands Yacht Club will once again open the swimming pool to Léry residents every evening (from 6 to 9 pm) and on weekends (from 12 to 8 pm). A lifeguard will be on duty, but children must be at least 12 years old to swim without adult supervision. If the weather dips below 22°C or in the case of rain, the swimming pool will be closed with no access to the grounds.



Voici la nouvelle bannière de la ville présentant le logo de l'anniversaire.

Here is our new town sign featuring our anniversary logo.

SERVICE DE COLLECTE DES BRANCHES

Tout comme l'an passé, nous offrons encore le service de la collecte des branches. Les branches sont ramassées deux fois par mois : le 1er mardi et le 3e mardi du mois et elles sont ensuite déchiquetées et transformées en copeaux. Les branches ainsi déchiquetées permettront de produire un compost de qualité pour le bénéfice des citoyens. La collecte des branches se fera du 6 mai au 4 novembre 2014 (sauf le 15 octobre 2013).

Le service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans les rues publiques pendant la semaine ; il est donc très important que vos branches soient placées au bord de la rue à 7 heures le matin le 1er mardi et le 3e mardi du mois.

Procédure à suivre pour que vos branches soient ramassées :

- Déposer les branches en bordure de la rue pour 7 h a.m.
- Placer le tronc des branches (2" de diamètre maximum) face à la rue publique.
- S'assurer que les branches sont dégarnies de ficelle ou autre.

CE QUI EST REFUSÉ :

- Les paquets de branches mêlées avec des feuilles ou du gazon ;
- Les branches d'un arbre qui a été abattu par un émondeur ; le propriétaire qui a obtenu un permis d'abattage est responsable de la disposition des branches et il ne peut les transporter au Parc du 75e.

SURPLUS DE CARTONS - COLLECTE SPÉCIALE LE 4 JUILLET 2014

Placer les cartons à deux pieds du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte robotisée

Ne pas les attacher ou les ficeler

Carton seulement : retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes

Défaire les boîtes trop volumineuses et éviter les charges trop lourdes; par exemple : ne pas remplir une boîte de frigo de retailles de carton.

COLLECTEUR DE PILES USAGÉES

Le collecteur de piles usagées (piles ordinaires et piles rechargeables) est situé dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville. Les citoyens intéressés peuvent donc, dès maintenant, se débarrasser de ces résidus domestiques dangereux en les déposant dans le collecteur de piles.

CONTENEUR POUR PRODUITS ÉLECTRONIQUES

L'hôtel de ville dispose maintenant d'un conteneur pour tous les produits électroniques. Si vous voulez vous départir de certains produits électroniques, il vous suffit de vous présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

BRANCH COLLECTION

Branches will be picked up and shredded twice a month on the 1st and 3rd Tuesdays of each month from May 6 until November 4, 2014 (with the exception of October 21). Our public works truck will only pass once each day, so please note the following:

- Branches must be at the side of the road by 7 a.m.
- Place the larger end (2" dia. max.) facing the road;
- Do not mix leaves or grass clipping with the branches;
- Must be free of foreign objects (wire, string, etc.)

They also will not be picked up if you have a permit to cut down trees or you hired a tree pruning service. In both cases, you are responsible for removing/recycling the branches. Please note: You may not take them to the municipal Parc du 75e.

SPECIAL CARDBOARD COLLECTION ON JULY 4, 2014

- Only cardboard is accepted: remove plastic bags or Styrofoam.
- Place cardboard at least 2' from the recycling bin so as not to impede the regular mechanized collection.
- Do not tie the cardboard together with string or other material.
- Collapse all cardboard boxes to avoid any heavy loads (e.g. do not fill a refrigerator box with scraps of cardboard).

RECYCLING USED BATTERIES

Drop off your used batteries in the collection box located in the lobby of the Town Hall.

RECYCLING ELECTRONIC PRODUCTS

You may dispose of any unwanted electronic products in a container outside the Town Hall. You may drop off any items during normal business hours.

QUOI METTRE DANS SON BAC DE RECYCLAGE?

Imprimés :

- Journaux
- Circulaires
- Feuilles de papier
- Magazines, annuaire, etc.

Contenants :

- Pots
- Bouteilles
- Carton de lait ou de jus
- Cannelles et conserves
- Assiettes en aluminium
- Contenants pour les aliments ou les produits ménagers

Emballages :

- Sacs (papier ou plastique)
- Boîtes et carton plat
- Carton à œufs
- Boîtes de céréales, de pâtes, de mouchoirs, d'aliments surgelés, etc.



Calendrier municipal 2014

2014 Municipal Calendar

Janvier 2014 January

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Ordures ménagères et objets lourds
Garbage and heavy objects

Tous les mercredis
Every Wednesday

Recyclage
Recycling

Tous les vendredis
Every Friday

Mai 2014 May

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Collecte de branches
Branch collection

1er et 3e mardis de chaque mois
du 6 mai au 4 novembre
(sauf le 21 octobre)
1st and 3rd Tuesdays of each month
from May 6th to November 4
(except October 21st)

Septembre 2014 September

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Collecte de feuilles
Leaves collection

Du 22 septembre jusqu'à
la première neige
From September 22nd until
first snowfall

Février 2014 February

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Juin 2014 June

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre 2014 October

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Gestion des matières résiduelles

Il existe un service de première ligne pour répondre à toutes les plaintes et questions concernant les ordures ménagères et le recyclage. Que ce soit pour des ordures non ramassées, un bac de recyclage non vidé, un bac de recyclage brisé, ou toute autre plainte, vous devez communiquer directement avec la ligne info-collecte en téléphonant au 514-928-5227 et en précisant votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse.

Mars 2014 March

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juillet 2014 July

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre 2014 November

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre 2014 December

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Waste management

If your garbage is not picked up, a recycling bin not emptied, or you want to report a broken bin, there is one number to call for all complaints : Info-Collect Hotline 514-928-5227. You will be asked for your name, phone number and address.